

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

La BIAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2021.

(Unité=En DT)

LIBELLES	PREMIER TRIMESTRE 2021	PREMIER TRIMESTRE 2020	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2021 AU 31/03/2021	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2020 AU 31/03/2020	31/12/2020
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	378 696 639,763	370 744 906,766	378 696 639,763	370 744 906,766	1 452 377 985,120
* Intérêts	240 275 007,698	254 962 847,544	240 275 007,698	254 962 847,544	996 796 749,461
* Commissions en produits	53 591 432,195	53 160 869,734	53 591 432,195	53 160 869,734	215 546 178,883
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	84 830 199,870	62 621 189,488	84 830 199,870	62 621 189,488	240 035 056,776
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	128 927 558,190	128 763 663,205	128 927 558,190	128 763 663,205	511 539 540,818
* Intérêts encourus	128 175 344,396	127 790 651,378	128 175 344,396	127 790 651,378	507 808 387,171
* Commissions encourues	752 213,794	973 011,827	752 213,794	973 011,827	3 731 153,647
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	249 769 081,573	241 981 243,561	249 769 081,573	241 981 243,561	940 838 444,302
4- Autres produits d'exploitation	2 534 506,086	2 735 469,861	2 534 506,086	2 735 469,861	11 752 439,920
5- Charges opératoires, dont:	101 345 108,255	100 316 636,572	101 345 108,255	100 316 636,572	408 013 846,580
* Frais de personnel	55 691 501,171	56 639 030,604	55 691 501,171	56 639 030,604	217 202 004,913
* charges générales d'exploitation *	36 484 373,112	36 069 835,764	36 484 373,112	36 069 835,764	154 311 725,479
6- Structure du portefeuille :	-	-	2 979 711 337,734	2 377 749 530,331	2 733 953 907,598
* Portefeuille-titres commercial	-	-	6 864 739,310	27 490 892,962	8 022 333,154
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	2 972 846 598,424	2 350 258 637,369	2 725 931 574,444
7- Encours des crédits nets	-	-	11 104 738 273,629	10 541 699 432,488	11 340 969 568,516
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	14 159 930 197,498	12 305 852 616,119	14 786 831 560,189
* Dépôts à vue	-	-	6 804 134 125,806	6 136 533 920,950	7 319 353 245,842
* Dépôts d'épargne	-	-	3 295 638 898,003	2 898 038 024,606	3 273 192 568,269
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	419 488 781,223	370 701 879,075	328 187 647,617
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	357 406 464,571	312 833 961,158	267 517 595,798
* Ressources spéciales	-	-	62 082 316,652	57 867 917,917	60 670 051,819
10- Capitaux propres	-	-	1 754 021 650,176	1 471 681 999,602	1 753 926 048,398

* les données du 1er trimestre de 2020 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2021

La BIAT a clôturé Le premier trimestre 2021 avec les résultats suivants :

Un PNB de 249,8 MD. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :

- Une marge en intérêts de 112,1 MD ;
- Une marge sur commissions de 52,8 MD ;
- Des autres revenus de 84,8 MD.

Des charges opératoires de 101,3 MD ;

Des encours de dépôts de 14 160 MD ;

Des encours de crédits nets de 11 105 MD ;

Un portefeuille titres de 2 980 MD ;

Un coefficient d'exploitation de 40,6%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2021

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2021.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2021 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2021 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle numéro 24 que par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2021 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2021 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2021.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2021. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2021 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de

change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de mars 2021. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2021.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier trimestre 2021, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2020 que celles relatives à l'année 2021.

II- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2021 à 378.697mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 128.928 mD au titre du premier trimestre.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille Titre commercial et d'investissement

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des créances rattachées.

Ces encours des crédits sont présentés nets des agios réservés et des provisions constituées.

5. Les encours des dépôts

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2020 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2020 et du premier trimestre 2021 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.